

Résolution 5

à soumettre à l'Assemblée Générale du 28 mars 2015

" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'Administration pour modifier le Règlement de lutte contre le dopage de la FFVoile dans l'hypothèse où le décret portant modification du Règlement type de lutte contre le dopage ne permettrait pas d'attendre la tenue de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération ".

